

décider comment dépenser cet argent. Je sais qu'il y eut alors certaines craintes chez ceux qui participaient à la décision. D'après ce qu'a dit le ministre, je conclus que cette méthode a donné de bons résultats et qu'on continue de la suivre à une plus grande échelle. J'ai été aussi très intéressé,—et j'aurai, quelques autres questions à poser à ce sujet,—par l'accord conclu avec le gouvernement de l'Ontario pour l'administration des secours par l'entremise des municipalités.

J'aimerais également obtenir plus de détails sur cette nouvelle entente conclue au Manitoba. On pouvait, bien entendu, la prévoir par les travaux accomplis à l'assemblée législative depuis au moins cinq ans par un comité législatif. De fait, le ministère a perdu un fonctionnaire extrêmement précieux à la Direction de la citoyenneté; il s'en est allé au Manitoba du temps où j'étais ministre afin d'entreprendre l'organisation de ce travail. Je me sens tenu de faire une autre observation et ensuite je reprendrai mon siège, car je veux laisser quelques minutes à l'honorable député de Skeena.

M. Howard: Oh! Oh!

L'hon. M. Pickersgill: Il semble y avoir une différence sensible entre l'attitude des gouvernements provinciaux à l'égard des Indiens dans les provinces où ces derniers ont le droit de suffrage, et l'attitude des provinces où les Indiens n'ont pas ce droit de suffrage.

M. Howard: L'obligeance de l'honorable député de Bonavista-Twillingate me renverse. J'étais certain que, vu ses vastes connaissances en ce domaine et le vif intérêt qu'il porte à ces questions, il prononcerait plus qu'un seul discours au sujet du crédit.

L'hon. M. Pickersgill: Je ne promets rien!

M. Howard: Durant les quelques instants dont je dispose, on me permettra d'exprimer les remerciements de nous tous, membres de la véritable opposition, pour la déclaration générale du ministre lors de la présentation de ces crédits. Nous trouvons qu'elle a su voir dans son ensemble, comme le député de Bonavista-Twillingate, la question de l'intégration culturelle ou de l'assimilation des Indiens, ou celle des intérêts mutuels des Indiens et des autres. Je veux parler de l'enseignement.

On se souviendra qu'à une étape antérieure, alors que nous discussions de l'institution d'un comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes sur les affaires indiennes, nous avons aussi abordé cette question. J'ai alors dit en particulier que nous pouvions compter sur l'enseignement, placer en lui tous nos espoirs, pour donner à nos

[L'hon. M. Pickersgill.]

compatriotes indiens la chance de faire le plus grand pas en avant possible dans la voie d'un niveau et d'un mode de vie convenable.

En parlant du comité mixte, qu'on me permette de dire ceci, en passant. Je ne parviens pas du tout à m'expliquer le long retard à convoquer ce comité ni pourquoi il n'a pas été convoqué depuis sa formation. J'espère qu'on va réussir à surmonter cette difficulté d'ici un jour ou deux, ou au commencement de la semaine, afin que ce comité de toute première importance puisse se mettre à l'étude des éléments complexes du problème, en vue de faire, dès la présente session si possible, des recommandations appropriées.

(Rapport est fait des résolutions, qui sont adoptées.)

TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. M. Pickersgill: Puis-je demander au leader de la Chambre ce que le gouvernement entend faire demain?

L'hon. M. Churchill: Demain, nous allons poursuivre l'étude des crédits du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration; cela signifie que nous terminerons vraisemblablement le chapitre des affaires indiennes. Ensuite, il a des crédits tels que ceux de la Galerie nationale, de l'Office national du film, des Archives et de la Bibliothèque nationale qu'on adoptera demain, je l'espère.

Pour la gouverne de la Chambre, je dirai seulement ceci. Si l'on tient compte du fait que les crédits de vingt ministères doivent recevoir l'approbation de la Chambre, il serait bon au début de la session de répartir les périodes de sorte que nous ne soyons pas pressés outre mesure à la fin de la session. Nous avons consacré environ six heures à ce ministère; si ces crédits sont terminés demain, nous aborderons ensuite ceux du ministère de l'Agriculture. Les prévisions pour la semaine prochaine, que je donne en signalant qu'elles sont susceptibles d'être modifiées, sont les suivantes: lundi et mardi, il devrait y avoir une motion de subsides, l'opposition ayant le choix du sujet. Mercredi, jeudi et vendredi, seront consacrés au programme du gouvernement.

A moins que survienne un événement absolument indépendant de ma volonté, nous nous attendons que la Chambre débâte mercredi prochain, le projet de motion inscrit au nom du ministre des Transports, et portant création du comité sessionnel des chemins de fer, des lignes aériennes et de la marine marchande, puis le projet de résolution, inscrit également au nom du ministre des Transports, et tendant à modifier la loi sur les